

ASPIS-FORMATION



Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation du
Titre à finalité professionnelle de niveau 4 :

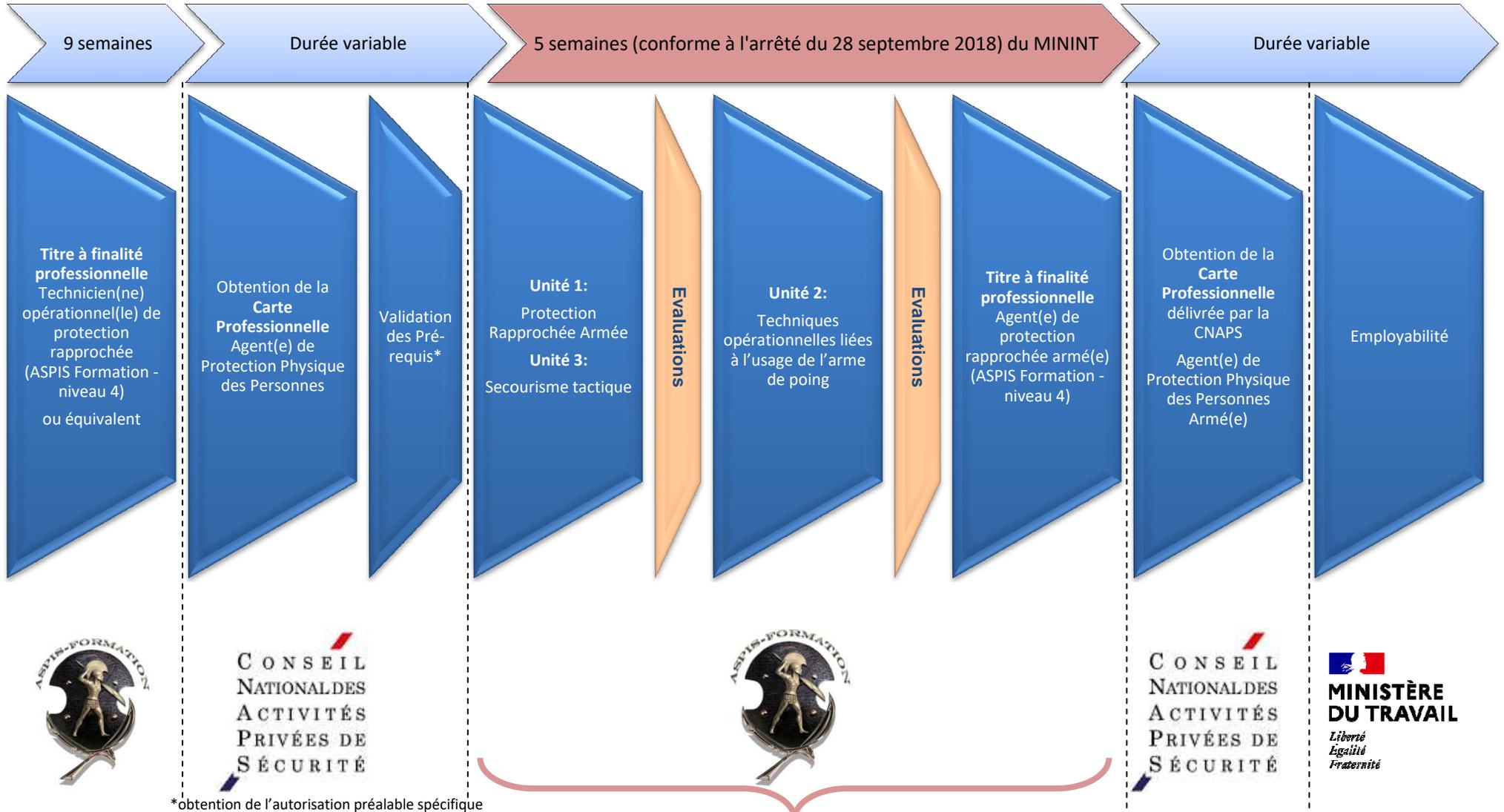
Agent(e) de protection rapprochée armé(e)

5 - REFERENTIELS

CONDITIONS D'ACCES IMPOSÉES PAR LE MINISTERE DE L'INTERIEUR :

Comme précisé dans l'**avis favorable**, concernant le titre à finalité professionnelle « Agent(e) de protection rapprochée armé(e) » d'ASPIS-Formation **délivré par le Ministère de l'Intérieur - Direction des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques (DLPAJ)**, l'accès à la formation est réservé aux personnes justifiant déjà d'une **aptitude professionnelle** et plus particulièrement d'une carte professionnelle se rapportant à l'activité de protection physique des personnes (cf. avis favorable délivré par la DLPAJ – rubrique : Autres pièces nécessaires).

CURSUS



*obtention de l'autorisation préalable spécifique

Agent(e) de protection rapprochée armé(e) (APRA) - ASPIS Formation

TERMES ET DÉFINITIONS

Pour les besoins du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation d' « Agent(e) de protection rapprochée armé(e) », les termes et définitions suivants s'appliquent :

- APRA : Agent(e) de Protection Rapprochée Armé(e) ;
- A3P : Agent de protection physique des personnes ;
- ABC : *Airways Bleeding Cognition* (secourisme tactique) ;
- CEVITAL: Certitude Elévation Visée Index Tir Analyses Liaison Latéralité;
- CNAPS: Conseil National des Activités Privées de Sécurité ;
- CRIS : Compte-Rendu Immédiat de Situation ;
- CSI : Code de Sécurité Intérieure ;
- DAE : Défibrillateur Automatisé Externe (secourisme) ;
- DLPAJ : Direction des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques ;
- DGSE : Direction Générale de la Sécurité Extérieure ;
- EEI : Engin Explosif Improvisé ;
- LVAS : Libération des Voies Aériennes Supérieures (secourisme) ;
- MARCHE : *Massive bleeding control* (contrôle des hémorragies), *Airways* (libérer les voies respiratoires), *Respiration* (vérifier la respiration), *Choc*, *Head/Hypothermia* (tête/), *Evacuation* ;
- MINDEF : Ministère de la Défense (désormais, Ministère des Armées depuis 2017) ;
- MININT : Ministère de l'Intérieur ;
- NRBC-E : menace Nucléaire-Radiologique-Biologique-Chimique-Explosive liée au terrorisme ;
- NSF (code) : Nomenclature des Spécialités de Formation ;
- PARAD EST : Personnel Armement Radio Alimentation Documents Equipements Santé Tenues ;
- PLS : Position Latérale de Sécurité (secourisme) ;
- PSC 1 : Prévention et Secours Civiques de niveau 1 ;
- PSE 1 : Premiers Secours en Equipe de niveau 1 ;
- QCM : Questionnaire à Choix Multiples ;
- RCP : Réanimation Cardio-Pulmonaire
- Risk Assessment : Analyse des risques

- RYAN : Réévaluer, Yeux/ORL, Analgésie, Nettoyer/prévenir l'infection ;
- SAFE : *Stop the burning process* (supprimer la menace), *Assess the situation/scene* (appréhender la scène dans sa globalité), *Free of danger for you* (se mettre hors de danger), *Evaluate* ;
- SST : Sauveteur Secouriste du Travail ;
- START : *Simple Triage And Rapid Treatment* (Triage Simple Et Traitement Rapide). Protocole d'intervention internationale en secourisme permettant d'effectuer un bilan rapide et détaillé de l'état des victimes, suivi d'un triage efficace ;
- VIP : *Very Important Person* ;
- VITALC : Voir son environnement, être Invisible de l'ennemi, pouvoir Tirer, être à l'Abri, garder la Liaison avec les coéquipiers, prévoir un Chemin de repli.

IDENTIFICATION DES CATEGORIES D'ARMES

Article R311-2 du Code de la sécurité intérieure - les catégories d'armes

I. - Armes de catégorie A :

Rubrique 2 : **dites A2** divisée en 19 sous-catégories, armes relevant des matériels de guerre, armes et munitions : Interdites à l'acquisition et à la détention.

Rubrique 1 : **dites A1** divisée en 12 sous-catégories, Interdites à l'acquisition et à la détention sauf dérogation (tir sportif et branches professionnelles spécifiques comme par exemple pour les Agents de Surveillance Renforcé sur Site Sensibles (ASR2S)).

II. - Armes de catégorie B :

Soumises à autorisations pour l'acquisition, détention et divisée en 12° sous catégories. Seules les sous-catégories 1 et 8 sont autorisées pour les APRA à savoir :

1° Armes à feu de poing, pistolets et revolver (uniquement celles chambrées en 9*19 luger (parabellum) et 38 spécial avec utilisation de projectiles expansifs, d'une capacité maxi de 20 + 1 coups ;

8° Générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes d'une capacité supérieure à 100 ml.

III. - Armes de catégorie C :

Armes soumises à déclaration pour l'acquisition, la détention et divisée en 10 sous-catégories.

IV. - Armes de catégorie D :

Armes et matériels dont l'acquisition et la détention sont libre mais le port réglementé et divisé en 11 sous-catégories (de a à k), seules les sous catégories a et b sont autorisées pour les APRA à savoir :

a) matraques télescopiques et tonfas (bâton de défense à poignée latérale) ;

b) générateurs d'aérosols lacrymogènes ou incapacitants d'une capacité inférieure ou égale à 100 ml.

Les sous-catégories d'armes soulignées sont celles autorisées par la législation pour l'Agent de Protection Rapprochée Armé (APRA).

Domaine d'activités I : Gestion de la mission d'Agent de Protection Rapprochée Armé - Emploi avec armement de catégories BetD

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
I-1 Préparation de la mission armée			
<p>I-1-1 Inventaire de l'armement et des équipements spécifiques</p> <p><i>Dans le cadre de la préparation de la mission armée, l'APRA est amené à prévoir l'armement et les équipements spécifiques adaptés.</i></p>	<p>Prévoir l'armement et les équipements spécifiques adaptés afin d'être en mesure de répondre proportionnellement à une agression armée en évaluant et quantifiant les menaces et les risques de la mission.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - lister les menaces et les risques associés envisageables en fonction du contexte (VIP, lieux de la mission, emploi du temps) ; - quantifier leur probabilité et leur sévérité à l'aide de la quotation du <i>risk assessment</i> ; - identifier les contre-mesures et les procédures en action adaptées ; - définir les moyens matériels nécessaires (armement et équipements spécifiques) à la mise en œuvre de ces contre-mesures et procédures en action dans le respect de la réglementation liée à l'activité professionnelle et relative à l'acquisition et à la détention d'armes et de munitions. 	<p><u>Par la voie de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation reconstituées (incluant pour certaines du tir sur site homologué) ; - études de cas et/ou de restitutions technico-tactiques. <p><u>Par la voie de la VAE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude du dossier de validation ; - Entretien oral avec le jury ; - Mise en situation, si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - le candidat utilise avec aisance l'outil « <i>risk assessment</i> » ; - le contexte est analysé avec méthode et pertinence ; - les contre-mesures et les procédures en action choisies sont proportionnelles et adaptées au niveau de risque ; - le choix de l'armement et des équipements spécifiques est adapté et conforme à la législation ; - le régime de l'acquisition comme de la détention d'arme et des munitions est appliqué ; - le candidat distingue aisément les différentes catégories d'armes ; - le cadre légal de l'usage de l'armement est clairement identifié ; - les sanctions encourues en cas de non-respect de ces conditions sont connues.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>I-1-2 Préparation des matériels individuels</p> <p><i>Dans le cadre de la préparation de la mission armée, l'APRA est amené à percevoir, contrôler puis s'équiper de son armement et des équipements spécifiques individuels.</i></p>	<p>Percevoir et contrôler son armement ainsi que ses équipements spécifiques puis s'en équiper afin de garantir leur opérationnalité en s'assurant de leur accessibilité.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - préparer son matériel individuel à l'aide de la <i>check list</i> « PARAD EST » (plan de chargement) ; - vérifier ses équipements individuels (transmissions et équipement de tête, armement, moyens de défense intermédiaire, protections balistiques, kit individuel de premiers secours tactiques) ; - s'assurer de leur bon état et de leur bon fonctionnement avant emploi ; - positionner de manière ergonomique et discrète ses équipements spécifiques et son armement ; - effectuer les réglages pour que les équipements soient directement accessibles et adaptés à sa physiologie. 	<p><u>Par la voie de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation reconstituées (incluant pour certaines du tir sur site homologué) ; - études de cas et/ou de restitutions technico-tactiques. <p><u>Par la voie de la VAE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude du dossier de validation ; - Entretien oral avec le jury ; - Mise en situation, si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - le candidat prépare méthodiquement la totalité des matériels individuels contenus dans le « PARAD EST » ; - le contrôle radio au sein du réseau est effectué et l'unité collective de chaque station est vérifiée dans sa totalité (batteries, housse, holster radio et équipements de tête) ; - les matériels et équipements spécifiques sont correctement positionnés (directement accessibles, le concept main forte/main faible est respecté). Les réglages en fonction de la morphologie sont effectués ; - le port discret est respecté ; - le choix des protections balistiques est adapté à la menace et à la physiologie du candidat ; - le kit individuel de premiers secours tactiques est constitué et pertinent, au regard de la mission ; - les matériels et équipements spécifiques sont contrôlés et opérationnels ;

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
I-1-2 Préparation des matériels individuels (suite)			<ul style="list-style-type: none"> - l'armement est opérationnel et mis en service ; - les anomalies concernant l'armement, les transmissions, les protections balistiques et les matériels de secourisme sont reportées sur le registre de suivi et communiquées au chef d'équipe. Une solution de remplacement des matériels défectueux ou comportant des anomalies est trouvée avant le début de la mission.
I-1-3 Préparation des matériels collectifs <i>Dans le cadre de la préparation de la mission armée, l'APRA est amené à percevoir, contrôler et charger les équipements spécifiques collectifs.</i>	<p>Percevoir les matériels collectifs, contrôler leur opérationnalité et les charger afin de permettre une intervention immédiate et structurée en cas de situation dégradée ou non conforme, en suivant un plan de chargement opérationnel.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - percevoir le matériel collectif en suivant le PARAD EST (plan de chargement) ; - vérifier les équipements collectifs (transmissions et équipement de tête de rechange, protections balistiques collectives (serviettes pare-balles), sac collectif de premiers secours tactiques, véhicules) ; - concevoir le sac VIP, le sac balistique et le sac de fouille ; - s'assurer du bon fonctionnement des matériels collectifs ; - Informer son chef d'équipe en cas d'absence ou d'anomalie 	<p><u>Par la voie de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation reconstituées (incluant pour certaines du tir sur site homologué) ; - études de cas et/ou de restitutions technico-tactiques. <p><u>Par la voie de la VAE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude du dossier de validation ; - Entretien oral avec le jury ; - Mise en situation, si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - le candidat perçoit, prépare et charge méthodiquement les matériels collectifs contenus dans le « PARAD EST » ; - l'utilisation des matériels et des équipements spécifiques est parfaitement maîtrisée ; - le contrôle de l'état et du bon fonctionnement est rigoureusement effectué ; - le compte rendu précis de l'état PARAD EST est fait au chef d'équipe ; - les anomalies concernant les transmissions, les protections

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
I-1-3 Préparation des matériels collectifs (suite)	du matériel ; - rendre compte de l'état du PARAD EST (partiel ou complet).		ballistiques et les matériels de secourisme sont reportées sur le registre de suivi. Une solution de remplacement des matériels défectueux ou comportant des anomalies est trouvée avant le début de la mission ; - les contenus sont comptés et vérifiés (consommables, date de péremption, état général).
I-2 Exécution de la mission armée			
I-2-1 Prévention d'une situation à risque <i>Dans le cadre de l'exécution de la mission armée, l'APRA est capable, en temps réel, de détecter et évaluer une menace quelle qu'elle soit, dans la zone de protection rapprochée.</i>	Détecter les indices de suspicion et évaluer la menace, afin de prévenir les situations à risque nécessitant l'usage d'une arme, dans le respect de la légitime défense et du principe d'absolue nécessité. <i>Par la maîtrise des savoir-faire associés :</i> - reconnaître les comportements suspects (le <i>profiling</i>) ; - repérer les comportements anormaux et les signaux précurseurs ; - identifier le niveau de risque (cible potentielle) ; - analyser l'environnement ; - analyser la situation dans laquelle l'arme est susceptible d'être utilisée ; - reconnaître préalablement les lieux et les itinéraires afin d'anticiper une action malveillante ; - effectuer des fouilles de sûreté (véhicules et bâtiments) ; - mettre en place une surveillance active et passive ;	<u>Par la voie de la formation :</u> - contrôles de connaissances ; - mises en situation reconstituées (incluant pour certaines du tir sur site homologué) ; - études de cas et/ou de restitutions technico-tactiques. <u>Par la voie de la VAE:</u> - Etude du dossier de validation ; - Entretien oral avec le jury ; - Mise en situation, si nécessaire.	Le candidat : - a intégré la méthode de détection des comportements anormaux ; - évalue correctement les indices de suspicion et la menace avec discernement ; - applique parfaitement les techniques de reconnaissance préalable et de fouilles de sûreté ; - prend rigoureusement en compte le principe d'absolue nécessité et les conditions d'application de la légitime défense dans le cadre de l'autorisation du port d'arme ;

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
I-2-1 Prévention d'une situation à risque (suite)	- agir en discrétion.		- a parfaitement intégré la notion de <i>LOW PROFILE</i> .
I-2-2 Évolution en milieu professionnel avec le port d'une arme <i>Dans le cadre de la préparation de l'emploi de son arme, l'APRA évolue en LOW PROFILE sans uniforme et s'intègre dans son environnement professionnel en toute discrétion (voie publique, lieux privés, soirée, visites, spectacles, à pieds, en véhicule etc.) avec son arme.</i>	Évoluer avec son arme en milieu professionnel de façon autonome afin de s'intégrer à la mission sur la voie publique, en toute discrétion, dans le respect des règles générales de sécurité et de la législation. <i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i> - vivre avec son arme en milieu professionnel (mise à l'étui, règles ergonomiques) ; - appliquer strictement les règles générales de sécurité ; - s'assurer de la discrétion du port de l'arme ; - protéger son armement lors de la proximité avec le public ; - embarquer et débarquer d'un véhicule avec son armement ; - mettre rigoureusement en œuvre les différentes techniques pour les opérations du quotidien ; - appliquer strictement les consignes quant aux lieux où les armes sont interdites ; - se déplacer avec les justificatifs et autres documents obligatoires conformes à la réglementation.	<u>Par la voie de la formation :</u> - contrôles de connaissances ; - mises en situation reconstituées (incluant pour certaines du tir sur site homologué) ; - études de cas et/ou de restitutions technico-tactiques. <u>Par la voie de la VAE:</u> - Etude du dossier de validation ; - Entretien oral avec le jury ; - Mise en situation, si nécessaire.	- l'application des règles générales de sécurité est primordiale pour le candidat et elle est strictement respectée ; - le candidat affiche une parfaite aisance durant son évolution en milieu professionnel ; - le candidat anticipe la contrainte de contrôles ou de palpations sur sa personne ; Il est porteur des documents obligatoires conformément à la réglementation ; - le port de l'arme est discret ; - le candidat maîtrise parfaitement les gestes et attitudes en adéquation avec le contexte de la mission. - le candidat maîtrise parfaitement la protection de son arme durant toutes les phases de la mission (piétonne et véhiculée) ; - la procédure d'embarquement et débarquement est strictement appliqué.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>I-2-3 Évacuation avec l'usage d'une arme de la (des) personne(s) menacée(s)</p> <p><i>Dans le cadre de l'exécution de la mission armée, l'APRA intervient par l'évacuation de la (des) personne(s) menacée(s) vers une zone sécurisée, simultanément à la fixation de (des) l'agresseur(s).</i></p>	<p>Employer les techniques individuelles et/ou collectives d'évacuation afin de réagir à une agression armée de la (des) personne(s) menacée(s), dans le respect de la réglementation relative à l'activité professionnelle.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - se protéger et protéger physiquement autrui au moyen d'un gilet pare-balles, d'une serviette pare-balles ; - adapter la réaction à la menace, en fonction du lieu, des horaires, de l'agression (assaillant(s) unique/multiple(s), intrusion, agression verbale, avec véhicule), et des catégories d'armes portées ; - appliquer les moyens de réponse adaptés à la gravité de la menace et les maîtriser dans différentes situations (en déplacement, en situation de stress) ; - mettre en œuvre simultanément les techniques individuelles et/ou collectives de protection et d'évacuation ; - appliquer les différentes techniques de positionnement en tant qu'évacuateur. 	<p><u>Par la voie de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation reconstituées (incluant pour certaines du tir sur site homologué) ; - études de cas et/ou de restitutions technico-tactiques. <p><u>Par la voie de la VAE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude du dossier de validation ; - Entretien oral avec le jury ; - Mise en situation, si nécessaire. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maîtrise parfaitement l'utilisation d'un gilet pare-balles, d'une serviette pare-balles ; - assiste la personne menacée pour s'équiper de son gilet pare-balles ; - fait preuve d'une grande réactivité ; - choisit la technique d'évacuation adaptée au type d'agression ; - applique rigoureusement les bons gestes techniques et se dirige à l'opposé de la menace vers une zone sécurisée ; - identifie parfaitement les différentes catégories d'armes autorisées dans le cadre de l'intervention graduée ; - maîtrise les différentes catégories d'armes autorisées dans le cadre de l'intervention graduée ; - assure la communication entre équipiers en temps réel et permet la simultanéité entre la fixation et l'évacuation.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>I-2-4 Interposition et riposte, graduées et proportionnelles</p> <p><i>Dans le cadre de l'exécution de la mission armée, l'APRA intervient par la fixation du (des) agresseur(s) simultanément à l'évacuation de la (des) personne(s) menacée(s) vers une zone sécurisée.</i></p>	<p>S'interposer et riposter de façon graduée et proportionnelle dans le cadre de la légitime défense, lors d'une évacuation de la (des) personnes menacée(s) afin de fixer la menace en appliquant les procédures et techniques professionnelles.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - adapter la réaction à la menace, en fonction du lieu, des horaires, des agressions [assaillant(s) unique/multiples, intrusion, agression verbale, avec véhicule, etc.], de l'équipe en activité (binôme ou pluralité d'intervenants) et des catégories d'armes portées ; - appliquer les moyens de réponse adaptés à la gravité de la menace et les maîtriser dans différentes situations (en déplacement, en situation de stress) ; - mettre en œuvre toutes les phases préalables de communication et d'avertissement avant l'intervention (dissuasion des assaillants) ; - identifier son placement et appliquer les dispositifs de protection rapprochée requis ; - utiliser un moyen de défense intermédiaire [mains nues, tonfa et/ou bâton télescopique(s), générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes] ou son arme dans le strict respect de la gradation de l'emploi de la force ; - appliquer les principes de bases de l'utilisation des armes en dispositif de protection rapprochée à un, deux, et trois agents de protection, tout en assurant l'évacuation de la personnalité ; - communiquer avec son équipe durant l'intervention ; - rejoindre le module d'évacuation : « VIP et évacuateur » ; - se regrouper dans la zone de protection rapprochée ; - organiser l'évacuation « générale » par moyen adapté ou se réfugier dans une zone sécurisée, en attente des forces 	<p><u>Par la voie de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation reconstituées (incluant pour certaines du tir sur site homologué) ; - études de cas et/ou de restitutions technico-tactiques. <p><u>Par la voie de la VAE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude du dossier de validation ; - Entretien oral avec le jury ; - Mise en situation, si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - le candidat intervient en montrant qu'il a parfaitement intégré que : <ul style="list-style-type: none"> ▪ la défense est nécessaire, simultanée et proportionnelle ; ▪ l'attaque est injustifiée, réelle et dirigée vers soi ou autrui ; ▪ le type d'arme utilisé en recours est adapté au niveau de la menace ; - les techniques de déploiement du dispositif de protection rapprochée armé sont adaptées à la situation et parfaitement exécutées ; - le principe de fixation en deux temps (interposition et riposte) est respecté ; - le candidat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ identifie parfaitement les différentes catégories d'armes autorisées dans le cadre de l'intervention graduée ; ▪ met en œuvre les moyens de réponse adaptés à la gravité de la menace et les maîtrise dans différentes

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
I-2-4 Interposition et riposte, graduées et proportionnelles (suite)	de l'ordre.		<p>situations (en déplacement, en situation de stress) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ applique parfaitement à mains nues ou avec une arme de catégorie D autorisée [tonfa ou bâton télescopique(s)] les techniques, de garde et de déplacements, de frappe (pieds et poings) et de contrôle, ainsi que le maintien à distance, la gestion du rapprochement et la mise au sol avec contrôle et entrave ; - le candidat emploie parfaitement l'arme de catégorie B autorisée telle que le générateur d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes (contenance supérieure à 100 ml) ; - le regroupement en zone de protection rapprochée (ralliement) après traitement de la menace est exécuté selon les consignes ; - la communication entre équipiers en temps réel est efficace et permet la simultanéité entre la fixation et l'évacuation.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>I-2-5 Communication au sein d'une équipe</p> <p><i>Dans le cadre de l'exécution de la mission armée, l'APRA est amené à communiquer en temps réel avec le reste de l'équipe par tout moyen de communication disponible.</i></p>	<p>Garder la liaison permanente au sein de l'équipe de protection rapprochée en veillant à la clarté, à la concision et à la bonne perception du message, dans le respect des règles de transmission afin d'adapter le dispositif de protection rapprochée en temps réel.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - recueillir et transmettre les informations ; - travailler en équipe (positionnement sur le terrain, communication, analyse des solutions et prise de décision) ; - communiquer au sein d'un dispositif de protection rapprochée déployé ; - utiliser tous les moyens de communication à disposition de l'agent (<i>radio, voix, signes, regard ou langage du positionnement</i>) ; - appliquer strictement la procédure radio (communication par alternat) ; - différencier les moyens de communication instantanée et différée ; - privilégier la concision pour optimiser de la rapidité. 	<p><u>Par la voie de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation reconstituées (incluant pour certaines du tir sur site homologué) ; - études de cas et/ou de restitutions technico-tactiques. <p><u>Par la voie de la VAE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude du dossier de validation ; - Entretien oral avec le jury ; - Mise en situation, si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - le recueil et la transmission des informations sont effectués de manière opportune, précise et fidèle ; - les informations transmises sont pertinentes et indispensables ; - la procédure radio est connue, maîtrisée et appliquée ; - les messages sont concis ; - le candidat a bien intégré la différence entre les différents moyens de communication et utilise le bon procédé en fonction de l'urgence.
<p>I-2-6 Alerte auprès des services publics</p> <p><i>Dans le cadre de l'exécution de la mission armée, l'APRA est amené à alerter les services de secours et/ou les forces de l'ordre en transmettant un message structuré sans délai et fidèle aux faits : Compte Rendu Immédiat de Situation (CRIS).</i></p>	<p>Transmettre un message d'alerte aux services publics adapté à la situation rencontrée avec les informations nécessaires et suffisantes afin qu'ils puissent organiser leur intervention.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier et hiérarchiser les informations ; - mettre en œuvre les procédures d'alerte (forces de l'ordre et secours) ; 	<p><u>Par la voie de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation reconstituées (incluant pour certaines du tir sur site homologué) ; - études de cas et/ou de restitutions technico-tactiques. <p><u>Par la voie de la VAE:</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - le candidat alerte les autorités compétentes sans délai ; - le message est précis et respecte la trame du CRIS ; - les informations recueillies et transmises sont pertinentes et indispensables ;

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
I-2-6 Alerte auprès des services publics (suite)	<ul style="list-style-type: none"> - travailler en coordination avec les services publics - utiliser les éléments de langage professionnel ; - rendre compte oralement et de façon explicite aux autorités ; - rendre compte de l'utilisation de son arme et de la situation (hiérarchie, forces de l'ordre, client, témoins, secours, autorité judiciaire) ; - utiliser le message structuré de type CRIS ; - respecter la trame du message d'alerte ; - effectuer un compte rendu écrit, le cas échéant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Etude du dossier de validation ; - Entretien oral avec le jury ; - Mise en situation, si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - les informations sont correctement interprétées et restituées ; - les éléments de langage utilisés sont cohérents ; - le compte rendu est fidèle aux faits.
I-3 Gestion du stress :			
<p>I-3-1 Gestion du stress avant et durant la mission</p> <p><i>Dans le cadre de l'exécution de la mission armée, l'APRA est capable de réagir face au stress pour améliorer ses performances opérationnelles et particulièrement celles nécessaires au port de son arme.</i></p>	<p>Comprendre les mécanismes du stress liés à l'activité professionnelle et notamment en cas de port d'une arme afin de faire face à une situation de stress et gagner en performance professionnelle en mobilisant ses capacités physiques et psychologiques au bon moment.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre conscience de l'usage d'une arme et des conséquences de l'ouverture du feu ; - identifier les composantes du stress et les moyens de sa gestion (techniques d'optimisation du potentiel), notamment dans le cas de port d'une arme ; - connaître ses réactions face au stress et s'approprier les moyens de gestion du stress (techniques de régulation et de dynamisation) ; - réagir dans une situation de stress ; - maîtriser son stress, notamment dans le cas du port d'une arme et plus encore de son utilisation en service. 	<p><u>Par la voie de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation reconstituées (incluant pour certaines du tir sur site homologué) ; - études de cas et/ou de restitutions technico-tactiques. <p><u>Par la voie de la VAE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude du dossier de validation ; - Entretien oral avec le jury ; - Mise en situation, si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - les composantes du stress et les moyens de gestion sont connus. - le candidat s'est approprié les moyens de gestion : techniques d'optimisation du potentiel (régulation et dynamisation) ; - le candidat réagit avec discernement et son comportement est adapté aux situations rencontrées ; - l'intervention est réelle, réactive, opportune et efficace ; - le candidat a bien pris conscience de l'usage d'une arme et des conséquences de l'ouverture du feu.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>I-3-2 Gestion du stress post-mission</p> <p><i>Suite à l'exécution de la mission armée, l'APRA doit être capable de prévenir le risque post-traumatique et ses signes de troubles, notamment en s'appropriant les moyens de gestion du stress.</i></p>	<p>Suite à une situation stressante et notamment en cas de port d'une arme, prévenir le risque post-traumatique en identifiant les caractéristiques des troubles et en utilisant les moyens de gestion du stress afin de maintenir la capacité opérationnelle.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - prévenir le risque post-traumatique ; - s'approprier les moyens de gestion du stress ; - établir des « temps d'échanges et de décompression » ; - identifier les signes de troubles post-traumatiques sur soi et/ou dans son entourage professionnel ; - être en capacité de saisir les émotions ; - connaître les solutions possibles en cas de troubles post-traumatiques. 	<p><u>Par la voie de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation reconstituées (incluant pour certaines du tir sur site homologué); - études de cas et/ou de restitutions technico-tactiques. <p><u>Par la voie de la VAE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude du dossier de validation ; - Entretien oral avec le jury ; - Mise en situation, si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques de troubles post-traumatiques sont connues ; - le candidat s'est approprié les moyens de gestion du stress : techniques d'optimisation du potentiel (récupération) ; - le candidat communique avec son équipe et il est vigilant par rapport aux signes des troubles post-traumatiques.
<p>I-4 Gestion spécifique des risques terroristes</p> <p><i>Dans le cadre de l'exécution de la mission armée, l'APRA est capable de prévenir les risques terroristes.</i></p>	<p>Détecter les indices de suspicion pour qualifier la menace terroriste afin de réagir de manière immédiate, graduée, adaptée et proportionnelle en prenant compte les préconisations de conduite à tenir.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier et reconnaître la menace terroriste avec les différents matériels utilisés par les terroristes [armement, engins explosifs improvisés (EEI)] ; - identifier et reconnaître la menace terroriste émergente : NRBC-E et cyber-terrorisme ; - agir en cas d'attaque et, selon le type d'agression, développer ses actes réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes ; - sécuriser les lieux en établissant un périmètre de sécurité ; 	<p><u>Par la voie de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation reconstituées (incluant pour certaines du tir sur site homologué); - études de cas et/ou de restitutions technico-tactiques. <p><u>Par la voie de la VAE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude du dossier de validation ; - Entretien oral avec le jury ; - Mise en situation, si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - le candidat est attentif et dissuasif ; sa vigilance est continue ; - les comportements anormaux et les signaux précurseurs sont correctement perçus et interprétés ; - le risque est clairement identifié ; - le contexte est évalué avec pertinence ; - le candidat applique parfaitement les préconisations de conduite à tenir en cas

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
I-4 Gestion spécifique des risques terroristes (suite)	<ul style="list-style-type: none"> - protéger et diriger les personnes vers une zone sûre ; - alerter ou faire alerter les forces de l'ordre et sa hiérarchie ; - établir un compte rendu et une description de la situation de façon claire, concise et efficace ; - faciliter l'intervention des forces de l'ordre. 		<p>d'attaque terroriste ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - les mesures prises sont coordonnées dans le respect des procédures, immédiates, pratiques et en adéquation avec la situation ; - les informations transmises lors de l'alerte des forces de l'ordre et de la hiérarchie sont synthétiques, précises et pertinentes.

Domaine d'activités II : Techniques Opérationnelles liées à l'usage de l'arme de poing en Protection Rapprochée - Emploi avec armement de catégorie B (arme de poing) :

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>II-1 Préparation de l'emploi de l'arme : les procédures d'emploi d'une arme</p> <p><i>Dans le cadre de la préparation de l'emploi de son arme, l'APRA est amené à suivre un procédé strict et identique à celui des fonctionnaires de police, nommé « procédure d'emploi » qui permet de passer l'arme de l'état de stockage à l'état de service et inversement en fin de mission.</i></p>	<p>Appliquer les procédures d'emploi de son arme afin de s'assurer de sa conformité et de son opérationnalité en respectant les règles générales de sécurité.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier et contrôler le numéro de série de l'arme ; - ajuster son étui de rétention et les portes chargeurs de manière ergonomique ; - appliquer rigoureusement les règles générales de sécurité ; - mettre en œuvre les procédures d'emploi pour utiliser les armes relevant des 1° et 8° de la catégorie B [revolvers chambrés pour le calibre 38 Spécial avec l'emploi exclusif de munitions de service à projectile expansif ; armes de poing chambrées pour le calibre 9 × 19 (9 mm <i>Luger</i>), avec l'emploi exclusif de munitions de service à projectile expansif] : <ul style="list-style-type: none"> ▪ percevoir l'arme (préhension, contrôle et vérification du fonctionnement apparent) ; ▪ utiliser le puits balistique pour mettre en service l'arme (contrôler l'arme, identifier le type de cartouches à employer, contrôler et garnir ses chargeurs, approvisionner, charger, effectuer un contrôle de chargement et positionner l'arme dans son étui à rétention) ; ▪ utiliser le puits balistique pour mettre en 	<p><u>Par la voie de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation reconstituées (incluant pour certaines du tir sur site homologué) ; - études de cas et/ou de restitutions technico-tactiques. <p><u>Par la voie de la VAE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude du dossier de validation ; - Entretien oral avec le jury ; - Mise en situation, si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - l'application des règles générales de sécurité est primordiale pour le candidat et est strictement respectée ; - le positionnement de l'étui à rétention et des porte-chargeurs est ergonomique, discret et fonctionnel ; - la procédure de perception et de réintégration est conforme et respect les règles générales de sécurité ; - le principe de transmission sécurisée de l'arme est rigoureusement appliqué ; - le contrôle de l'arme des chargeurs et des munitions est rigoureusement conforme à la procédure ; - le candidat identifie la zone susceptible de minimiser les effets lors d'un départ de coup accidentel ; - le candidat utilise systématiquement le puits

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
II-1 Préparation de l'emploi de l'arme : les procédures d'emploi d'une arme (suite)	<p>sécurité l'arme [désapprovisionner, décharger (retirer la cartouche chargée) et effectuer un contrôle de l'arme] ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ réintégrer son arme [contrôle, préhension et transmission de l'arme (principe de transmission sécurisée)]. 		<p>ballistique pour la mise en service et la mise en sécurité de son arme ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - le candidat distingue clairement les différentes catégories d'armes ; - les conditions et modalités d'acquisition, de détention, de conservation, de transport et d'usage des armes susceptibles d'être utilisées et les sanctions encourues en cas de non-respect de ces conditions sont identifiées et respectées.
II-2 Emploi de l'arme			
<p>II-2-1 Action de riposte</p> <p><i>Dans le cadre de l'emploi de son arme, et uniquement en situation de légitime défense et d'absolue nécessité, l'APRA pourrait intervenir avec son arme.</i></p> <p><i>Dans cette situation, l'APRA appliquerait une procédure technique et identique à celle des fonctionnaires de police, nommée « travail de riposte ».</i></p>	<p>Engager la séquence de riposte avec son arme à feu afin d'être en mesure de répondre à une agression, dans le respect de la légitime défense et du principe d'absolue nécessité.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - détecter et identifier le (les) agresseur(s) ; - appliquer les principes de la riposte graduée ; - effectuer une sortie d'arme ou une remise à l'étui avec la main forte ; - réaliser si besoin, une transition d'arme (riposte proportionnelle) ; - utiliser son arme dans le strict respect de la gradation de 	<p><u>Par la voie de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation reconstituées (incluant pour certaines du tir sur site homologué) ; - études de cas et/ou de restitutions technico-tactiques. <p><u>Par la voie de la VAE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude du dossier de validation ; - Entretien oral avec le jury ; - Mise en situation, si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - l'(les) agresseur(s) est (sont) détecté(s) et identifié(s) avec certitude ; - la possibilité de riposte graduée est parfaitement analysée et mise en œuvre ; - le candidat a bien compris le principe d'absolue nécessité d'ouvrir le feu et de la légitime défense ; - la solution de tir (fenêtre de tir)

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
II-2-1 Action de riposte (suite)	<p>l'emploi de la force et des règles de sécurité ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - se positionner pour bénéficier d'une fenêtre de tir, en respectant les couloirs de tir en contact visuel permanent à la fois avec les autres équipiers et avec l'(les) agresseur(s) ; - appliquer les principes de base du tir à l'arme de poing en dispositif de protection rapprochée à un, deux, et trois agents de protection, tout en assurant l'évacuation de la personnalité ; - optimiser par sa prise de position, dite « isocèle », ses protections balistiques ; - apprécier avec discernement la fenêtre de tir (distance, mouvement, écran, dégâts collatéraux, ricochet, perforation, latéralité) ; - utiliser son arme dans le respect du cadre légal de la légitime défense ; - apprécier l'absolue nécessité d'ouvrir le feu ; - mettre en œuvre toutes les phases préalables de communication et d'avertissement avant l'intervention (dissuasion des assaillants). 		<p>est appréciée avec précision et discernement ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - le candidat maîtrise parfaitement la gestuelle de sortie d'arme avec la main forte ; Les gestes sont sûrs et adaptés. - la saisie de l'arme est ferme et définitive ; - le déverrouillage du dispositif de rétention de l'arme (<i>holster</i>) est maîtrisé ; - la tenue de l'arme (préhension) est rigoureusement respectée ; - la prise de position de tir est stable ; - le candidat maîtrise parfaitement et applique rigoureusement les principes de base du tir à l'arme de poing en dispositif de protection rapprochée à un, deux, et trois agents de protection, - le candidat optimise les abris, la protection balistique et sort immédiatement de l'axe de tir de l'(des) agresseur(s) ; - les effets de balistique terminale et lésionnelle sont appréciés et conditionnent la riposte par

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
II-2-1 Action de riposte (suite)			<p>arme à feu ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - les risques de dégâts collatéraux (ricochets, perforation, couloir de tir non libre) sont appréciés avec efficacité et pris en considération; - le contact visuel avec la menace est maintenu en permanence pendant la séquence de riposte.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>II-2-2 Gestion d'une séquence de tir de riposte</p> <p><i>Dans le cadre de l'emploi de son arme, et uniquement en situation de légitime défense et d'absolue nécessité, l'APRA intervient avec son arme.</i></p> <p><i>Par conséquent dans cette situation, l'APRA est amené à appliquer un type de tir identique à celui pratiqué par les fonctionnaires de police, nommé « tir de riposte ».</i></p>	<p>Riposter par le feu afin de réagir à une agression nécessitant l'usage de l'arme en appliquant les principes fondamentaux du tir de riposte.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - s'assurer d'une fenêtre d'ouverture du feu possible [légitime défense, capacité du tireur, distance et mouvement de l'objectif, environnement défavorable (foule, coéquipier), dommages collatéraux (ricochés, perforation), effets de la munition et distribution du feu « aussi peu que possible, autant que nécessaire »]; - appliquer les principes fondamentaux du tir; - appliquer strictement les chronologies CEVITAL (Certitude Élévation Visée Index Tir Analyses Liaison Latéralité): <ul style="list-style-type: none"> ▪ s'assurer de la certitude de l'identification de l'objectif, ▪ chausser l'arme de manière ferme définitive, ▪ élever son arme en la pointant, ▪ le cas échéant, effectuer la procédure de chargement avec la sûreté mécanique actionnée (chamber une cartouche) puis ôter la sûreté mécanique de l'arme; ▪ prendre la visée, ▪ positionner le doigt sur la détente, ▪ effectuer le tir (maintien de l'arme, position de tir, visée conforme, respiration, action du doigt), ▪ analyser les effets de son tir et son arme, ▪ analyser sa liaison et sa latéralité 	<p><u>Par la voie de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances; - mises en situation reconstituées (incluant pour certaines du tir sur site homologué); - études de cas et/ou de restitutions technico-tactiques. <p><u>Par la voie de la VAE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude du dossier de validation; - Entretien oral avec le jury; - Mise en situation, si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - l'importance de la sécurité à l'entraînement comme en mission est prise en compte; - la chronologie des principes fondamentaux du tir de riposte est rigoureusement appliquée: <ul style="list-style-type: none"> ▪ la saisie et la tenue de l'arme sont conformes; ▪ l'élévation est précise et fluide; ▪ la prise de visée est parfaitement conforme; le candidat prend en compte visuellement les appareils de visée de l'arme; ▪ l'action du doigt sur la détente est parfaitement contrôlée et précise; ▪ le déclenchement du tir est effectué en trois temps et ne produit aucune déviation du tir; ▪ le candidat analyse et s'adapte à l'environnement pour se protéger et se dissimuler; les abris balistiques sont optimisés; - la résolution d'arrêts mécaniques

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
II-2-2 Gestion d'une séquence de tir de riposte (suite)	<p>(l'environnement),</p> <ul style="list-style-type: none"> - se protéger en optimisant les abris balistiques et en appliquant la chronologie VITALC (Voir son environnement, Etre Invisible de l'Ennemi, Pouvoir Tirer, Etre à l'Abri, Garder la Liaison coéquipier, Prévoir un Chemin de repli) ; - résoudre des arrêts mécaniques (incident de tir) ; - exécuter des rechargements d'urgence et tactique ; - appliquer les techniques de déplacements et de progression (contact, pré-riposte, <i>HIGH READY</i>, <i>TEMPLE INDEX</i>, <i>LOW READY</i>) ; - réaliser le tir en conditions (jour ou nuit) ; - appliquer les principes de base du tir à l'arme de poing en dispositif de protection rapprochée à un, deux, et trois agents de protection, tout en assurant l'évacuation de la personnalité ; - gérer le stress lors d'une attaque armée ; - communiquer au sein de l'équipe de protection rapprochée lors de la riposte ; - rejoindre, si possible, le module d'évacuation : « VIP et évacuateur » ; - se regrouper, si possible, dans la zone d'attente « ralliement » ; - organiser l'évacuation « générale » par moyen adapté ou se réfugier dans une zone sécurisée, en attente des forces de l'ordre ; - rendre compte de l'utilisation de son arme et de la situation (hiérarchie, forces de l'ordre, client, témoins, secours, autorité judiciaire). 		<p>(incident de tir) est autonome et réactive ; La gestion d'un arrêt du cycle de fonctionnement de l'arme est parfaitement maîtrisée ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - les rechargements d'urgence et tactique sont immédiats et parfaitement exécutés ; - les déplacements et les progressions en position contact, pré-riposte, <i>HIGH READY</i>, <i>TEMPLE INDEX</i>, <i>LOW READY</i> sont rigoureusement appliquées dans le respect des règles générales de sécurité ; - le candidat maîtrise le travail de discernement et tire uniquement dans le cadre de la légitime défense de soi-même ou d'autrui en prenant en compte la globalité de la situation (environnement, dommages collatéraux et pluralité de réponse) ; - le candidat montre une bonne faculté à effectuer un tir en réaction déclenché par un événement extérieur au système nerveux (stimulus ou stimuli) ; - le candidat maîtrise parfaitement le tir visé et touche avec un

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
II-2-2 Gestion d'une séquence de tir de riposte (suite)			<p>projectile, un point désigné, en prenant en compte visuellement les appareils de visée de son arme ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - la procédure de tir de riposte en dispositif de protection rapprochée (à un, deux ou trois agents) est maîtrisée et le candidat respecte rigoureusement les couloirs de tir et le principe d'appui mutuel ; - le candidat communique en permanence avec le dispositif ; - le contact visuel avec la menace est maintenu en permanence pendant le tir de riposte ; - les effets du tir de riposte sont analysés et pris en compte ; - la latéralité est contrôlée ; - le regroupement en zone de protection rapprochée (ralliement) est exécuté après traitement de la menace ; - le compte rendu d'action est transmis sans délai.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>II-2-3 Gestion des conséquences liées au tir</p> <p><i>Dans le cadre de l'emploi de son arme, et uniquement en situation de légitime défense et d'absolue nécessité, l'APRA réagit en appliquant toutes les actions obligatoires relatives aux conséquences liées à l'ouverture du feu.</i></p>	<p>Réagir après l'utilisation de l'arme pour faciliter l'intervention des secours et des forces de l'ordre en portant assistance aux victimes et en appliquant les mesures conservatoires.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en place un périmètre de sécurité adapté ; - assister les victimes ; - préserver les traces et indices ; - mettre en place les mesures de sécurité (confinement, évacuation, interposition, etc.); sécuriser la zone ; - rechercher les éventuels témoins et les garder à disposition des forces de l'ordre ; - coopérer avec les forces de l'ordre ; - se mettre à la disposition des forces de l'ordre. 	<p><u>Par la voie de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation reconstituées (incluant pour certaines du tir sur site homologué); - études de cas et/ou de restitutions technico-tactiques. <p><u>Par la voie de la VAE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude du dossier de validation ; - Entretien oral avec le jury ; - Mise en situation, si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - l'assistance aux victimes est réalisée ; - les traces et indices sont préservés ; - la zone d'action est sécurisée pour y interdire l'accès; - les mesures de sécurité (confinement, évacuation, interposition, etc.) sont parfaitement appliquées ; - les forces de l'ordre et les secours sont accueillis, guidés et informés.
<p>II-2-4 Entretien de l'arme de poing</p> <p><i>Dans le cadre de l'emploi de son arme et notamment après les entraînements de tir ou après une mission, l'APRA intervient en toute autonomie sur l'entretien courant de son arme de poing (démontage, nettoyage, huilage, remontage, contrôle du bon fonctionnement).</i></p>	<p>Assurer l'entretien courant de l'arme de poing en appliquant les préconisations du constructeur afin de la maintenir en condition opérationnelle.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - effectuer la mise en sécurité de l'arme ; - identifier les caractéristiques techniques des armes, leur entretien, les différents modes de fonctionnement ; - démonter et remonter l'arme en respectant strictement les règles générales de sécurité ; - utiliser les accessoires d'entretien ; - nettoyer et huiler son arme selon les préconisations du constructeur ; - effectuer les coups de bon fonctionnement après le 	<p><u>Par la voie de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation reconstituées (incluant pour certaines du tir sur site homologué); - études de cas et/ou de restitutions technico-tactiques. <p><u>Par la voie de la VAE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude du dossier de validation ; - Entretien oral avec le jury ; - Mise en situation, si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - la mise en sécurité est rigoureusement effectuée ; - le candidat maîtrise les caractéristiques techniques des armes, leur entretien, les différents modes de fonctionnement, les effets des armes et plus particulièrement les caractéristiques techniques des armes de poing de catégorie B autorisées ; - la procédure de démontage et remontage de l'arme préconisée

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
II-2-4 Entretien de l'arme de poing (suite)	remontage de l'arme en respectant strictement les règles générales de sécurité ; - appliquer les dispositions de stockage des armes et de leurs munitions.		par le constructeur est respectée ; - le kit d'accessoires d'entretien spécifique est identifié précisément ; Le candidat : - est responsable et autonome pour l'entretien de son arme individuelle et prend l'initiative de mettre en œuvre un entretien adapté en fonction de son utilisation (état d'encrassement, humidité) ; - effectue les coups de bon fonctionnement après le remontage dans le strict respect des conditions générales de sécurité.
II-2-5 Conservation et transport des armes <i>Dans le cadre de l'emploi de son arme, l'APRA est amené à conserver et transporter son arme (aller-retour des entraînements de tirs et des missions), de manière responsable et autonome.</i>	Appliquer les dispositions relatives à la conservation et au transport d'une arme et de ses munitions en respectant la législation afin de se mettre en place ou de clôturer une mission de protection rapprochée armée. <i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i> - renseigner le registre retraçant les sorties et les entrées des armes et munitions enregistrées dans les conditions fixées ; - respecter les procédures de traçabilité des armes ; - vérifier le moyen de neutralisation de son arme	<u>Par la voie de la formation :</u> - contrôles de connaissances ; - mises en situation reconstituées (incluant pour certaines du tir sur site homologué) ; - études de cas et/ou de restitutions technico-tactiques. <u>Par la voie de la VAE:</u> - Etude du dossier de validation ; - Entretien oral avec le jury ; - Mise en situation, si nécessaire.	Le candidat : - respecte rigoureusement la réglementation nationale relative à l'usage des armes et des munitions (conservation et transport) et notamment les conditions de stockage en déposant l'arme et ses munitions à part, dans des coffres forts ou des armoires fortes scellés au mur ou au sol au sein d'une pièce

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
II-2-5 Conservation et transport des armes (suite)	<p>préconisées par le fabricant ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier et démonter la pièce de neutralisation de l'arme; - mettre en place un assembleur de stockage ; - appliquer les procédures et les configurations de stockage propres aux armes de catégorie B et D (coffres, armoires fortes) ; - appliquer strictement les procédures de transport pendant et en dehors de l'exécution de mission des armes (coffre portatif, munitions à part) ; - transporter l'arme neutralisée, pièce de neutralisation et munitions à part ; - se déplacer avec les justificatifs et autres documents obligatoires conformes à la réglementation. 		<p>sécurisée ou dans des chambres fortes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôle et renseigne le registre dédié avant de les signer ; - maîtrise le démontage de la pièce de neutralisation de son arme afin de la transporter neutralisée ; - identifie et est porteur des documents obligatoires conformément à la réglementation.
<p>II-3 Maintien et Actualisation des compétences concernant l'emploi de l'arme</p> <p><i>Dans le cadre de l'actualisation de ses compétences spécifiques concernant l'emploi des armes de catégorie B et D, l'APRA est amené à effectuer un recyclage périodique obligatoire pour maintenir son employabilité et la validité de sa carte professionnelle.</i></p>	<p>Actualiser les compétences en respectant les périodicités et les contenus d'entraînement pour maintenir son employabilité conformément à la réglementation en vigueur.</p> <p>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</p> <ul style="list-style-type: none"> - utiliser son arme dans le strict respect de la gradation de l'emploi de la force et des règles de sécurité ; - gérer un incident avec le recours aux armes ; - appliquer strictement les mesures à prendre après l'utilisation de l'arme ; - réaliser les tirs d'entraînement avec son arme de service, dans le respect des consignes de sécurité, et du cadre juridique d'emploi des armes sous le contrôle d'un formateur ; - actualiser son carnet de tir ; - actualiser et développer ses compétences relatives aux : 	<p><u>Par la voie de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation reconstituées (incluant pour certaines du tir sur site homologué); - études de cas et/ou de restitutions technico-tactiques. <p><u>Par la voie de la VAE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude du dossier de validation ; - Entretien oral avec le jury ; - Mise en situation, si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - le candidat détient son carnet de tir avec l'inscription des tirs validés et les attestations de suivi dans le respect du contenu et des délais imposés par la législation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ dates des tirs de contrôle ; ▪ identité et signature du contrôleur ; ▪ identification précise du lieu de contrôle des tirs ; ▪ nombre de munitions tirées ; - le candidat applique rigoureusement les règles générales de sécurité et maîtrise les procédures d'emploi et les principes fondamentaux du tir de

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
II-3 Maintien et Actualisation des compétences concernant l'emploi de l'arme (suite)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ procédures d'emploi, ▪ principes fondamentaux du tir de riposte - respecter les règles de sécurité et de protection individuelle dans une infrastructure de tir ; - maintenir et actualiser ses connaissances en fonction des évolutions réglementaires.		riposte. - le candidat maîtrise parfaitement les connaissances relatives à la réglementation en vigueur et les met en œuvre dans son cadre d'emploi.

Domaine d'activités III : Le secours à victime(s) : les premiers secours et le secourisme tactique d'urgence

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
III-1 Préparer une opération de premiers secours tactiques :			
<p>III-1-1 Gestion des matériels de secourisme</p> <p><i>Dans le cadre de la préparation d'une opération de secours tactiques, l'APRA est amené à préparer, contrôler et charger les matériels de secourisme.</i></p>	<p>Préparer les équipements spécifiques en créant un kit de premiers secours tactique en vue de garantir la capacité opérationnelle.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - détenir un carnet de primo-intervenant ; - identifier ses besoins en matériel, déterminer et percevoir le contenu du kit de premiers secours tactiques en fonction de l'environnement de travail ; - équiper son véhicule en matériel médical ; - vérifier la conformité des matériels en fonction des besoins et des normes en vigueur ; - vérifier l'opérationnalité des matériels de secours. 	<p><u>Par la voie de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation reconstituées (incluant pour certaines du tir sur site homologué) ; - études de cas et/ou de restitutions technico-tactiques. <p><u>Par la voie de la VAE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude du dossier de validation ; - Entretien oral avec le jury ; - Mise en situation, si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - le candidat détient son carnet de primo-intervenant et son kit de premiers secours tactiques ; - le candidat perçoit et contrôle rigoureusement l'état et le bon fonctionnement du matériel nécessaire à une opération de premiers secours tactiques ; - les équipements et matériels perçus sont conformes aux besoins identifiés et aux normes en vigueur (contenu, date d'utilisation, quantité etc.) ; - les contenus sont comptés et vérifiés (consommables, date de péremption, état général) ; - l'utilisation des matériels et équipement de secourisme est parfaitement maîtrisée ; - le compte rendu précis de l'état des matériels de secourisme est fait au chef d'équipe ; - les anomalies sont reportées sur le registre de suivi ; - le candidat a chargé

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
III-1-1 Gestion des matériels de secourisme (suite)			méthodiquement les matériels de secourisme (accessibilité, complétude).
III-1-2 Maintien et Actualisation des techniques professionnelles de secourisme tactique <i>Dans le cadre de la préparation d'une opération de secours tactiques, l'APRA est amené à remettre à niveau ses gestes de secours tactiques en suivant la formation continue obligatoire.</i>	Entretien et actualiser ses compétences en secourisme tactique afin de maintenir la bonne exécution des gestes, en appliquant les protocoles en vigueur et dans le respect de la formation continue obligatoire. <i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i> <ul style="list-style-type: none"> - remise à niveau des connaissances générales et/ou l'apprentissage des pré-requis du secourisme tactique ; - actualiser et perfectionner les connaissances techniques dans le domaine des premiers secours conformément aux formations continues obligatoires ; - maintenir son niveau de compétences en continuant une auto formation (lecture régulière du référentiel national de compétences...), tout en mettant en pratique ses savoirs en milieu professionnel. 	<u>Par la voie de la formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation reconstituées (incluant pour certaines du tir sur site homologué); - études de cas et/ou de restitutions technico-tactiques. <u>Par la voie de la VAE:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Etude du dossier de validation ; - Entretien oral avec le jury ; - Mise en situation, si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - l'obligation de formation continue (actualisation des compétences) est respectée, justifiée par une attestation et conforme à la réglementation (délai, contenu, dispensée par un organisme agréé) ; - les besoins en perfectionnement ou en développement des compétences sont connus ; - les compétences sont mises en pratique en milieu professionnel.
III-2 Assurer la mission de secours tactique et d'assistance à la (aux) victime(s) :			
III-2-1 Sécurisation du lieu et protection des personnes impliquées <i>Dans le cadre d'une opération de secours tactiques, l'APRA intervient en tant que primo-intervenant pour la sécurisation de la zone d'intervention.</i>	Sécuriser la zone d'intervention afin d'éviter tout danger supplémentaire en appliquant les protocoles. <i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i> <ul style="list-style-type: none"> - tenir la fonction de « primo-intervenant » (réflexes innés - mécanisme de survie, réflexes acquis - contrôlés) ; - appliquer la méthode « SAFE (les gestes à effectuer avant de s'occuper de la victime) : arrêter la menace (<i>Stop the burning process</i>), évaluer la situation (<i>Assess the scene</i>), ne pas se mettre en danger (<i>Free of danger for you</i>), évaluer et 	<u>Par la voie de la formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation reconstituées (incluant pour certaines du tir sur site homologué); - études de cas et/ou de restitutions technico-tactiques. <u>Par la voie de la VAE:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Etude du dossier de validation ; 	<ul style="list-style-type: none"> - le candidat a bien compris la notion de primo-intervenant et son importance ; il réagit en conséquence ; - le candidat réagit avec calme, discernement et prudence ; - le candidat applique la méthode SAFE avant de s'occuper de la (les) victime(s), le candidat :

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
III-2-1 Sécurisation du lieu et protection des personnes impliquées (suite)	agir (<i>Evaluate</i> pour START, ABC et MARCHE) » ; - évaluer l'environnement de la zone d'intervention ; - reconnaître le danger et réagir en conséquence ; - sécuriser la scène ; - se protéger et protéger les autres, éviter les victimes supplémentaires.	- Entretien oral avec le jury ; - Mise en situation, si nécessaire.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ fait cesser le feu ou l'agression ; ▪ évalue la situation (identifie et évalue la scène et ses dangers) ; ▪ se met à l'abri avec la (les) victime(s) (se soustraire à la vue et se soustraire des coups) ; ▪ apprécie l'état de la victime ; - les gestes appropriés à la protection, sont effectués pour : <ul style="list-style-type: none"> ▪ se protéger, ▪ protéger les différents intervenants, ▪ protéger la (les) victime(s), ▪ protéger les personnes qui pourraient être menacées, en les écartant du danger si nécessaire.
III-2-2 Dégagement d'urgence ou extraction d'une (des) personne(s) victime(s) <i>Dans le cadre d'une opération de secours tactiques, l'APRA est amené à extraire une (des) victime(s) d'une zone de danger immédiat nommée « zone de mort ».</i>	Afin de soustraire une (des) victime(s) à un danger réel, vital, immédiat et non contrôlable, procéder à un dégagement d'urgence ou à une extraction dans le respect des protocoles et des techniques professionnelles. <i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i> - identifier l'extraction à effectuer et la mettre en œuvre ; - sortir de la "zone de mort" ; - appliquer une extraction et des soins sous le feu (<i>Care</i>	<u>Par la voie de la formation :</u> - contrôles de connaissances ; - mises en situation reconstituées (incluant pour certaines du tir sur site homologué) ; - études de cas et/ou de restitutions technico-tactiques. <u>Par la voie de la VAE:</u>	- le candidat identifie rapidement la méthode d'extraction à adopter en fonction du contexte ; - il met parfaitement en œuvre la procédure : <ul style="list-style-type: none"> ▪ d'extraction adaptée au milieu tactique non sécurisé (en rampant, par

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
III-2-2 Dégagement d'urgence ou extraction d'une (des) personne(s) victime(s) (suite)	<p><i>Under Fire - CUF</i> ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - extraire une victime en milieu tactique non sécurisé (en rampant, par tractage, portage, extraction d'un collègue par équipement) ; - procéder à une extraction rapide avec ou sans matériel pour dispenser les soins à l'abri de la menace (<i>Tactical Field Care-TFC</i>) ; - utiliser les techniques d'extraction : "<i>Pick and Run</i>", "<i>Scoop and Run</i>", "<i>Stay and Play</i>" ; - appliquer la conduite à tenir en cas d'un ou de plusieurs blessés dans le véhicule ; - extraire un ou plusieurs blessés d'un véhicule hors service ou sous le danger ; - appliquer les méthodes d'extraction et de changement de véhicule jusqu'en zone sécurisée ; - mettre en place et utiliser un brancard ou un plan dur (<i>planche dorsale/spine board</i>) ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Etude du dossier de validation ; - Entretien oral avec le jury ; - Mise en situation, si nécessaire. 	<p>tractage, portage, extraction d'un collègue par équipement, <i>Pick and Run</i>, <i>Scoop and Run</i>, <i>Stay and Play</i>) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ d'extraction d'un ou plusieurs blessés dans un véhicule hors service ou sous le danger ; ▪ d'extraction et de changement de véhicule ; <p>- le candidat utilise efficacement le matériel en maintenant l'intégrité de la victime (brancard, plan dur) ;</p> <p>- le candidat connaît et respecte le cadre d'ordre de relevage.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>III-2-3 Appréciation de l'état de la (des) victime(s)</p> <p><i>Dans le cadre d'une opération de secours tactiques, l'APRA en tant que primo-intervenant est amené à apprécier l'état de la (des) victime(s) et à prioriser la prise en charge.</i></p>	<p>Établir un « bilan d'urgence vitale » rapide de la (des) victime(s) afin d'identifier les différentes détresses, de prioriser et de traiter les détresses vitales en appliquant les gestes de secours tactiques appropriés.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - appliquer le déroulé des protocoles face à une situation de secourisme tactique d'urgence en environnement hostile ; - effectuer une évaluation de la scène et établir un triage : méthode START (<i>simple triage and rapid treatment</i>) ; - établir les priorités ; - appliquer la méthode ABC (les gestes à effectuer pour identifier les détresses vitales et identifier le (les) blessé(s) prioritaires en cas de multiples victimes: <ul style="list-style-type: none"> ▪ le blessé respire-t-il ? (<i>Airways</i>) ; ▪ le blessé saigne-t-il ? (<i>Bleeding</i>) ; ▪ le blessé est-il conscient ? (<i>Cognition</i>) ; - repérer et prioriser les différentes victimes et blessures rencontrées (victimes d'explosion, de brûlure, hémorragies, détresse respiratoire, etc.). 	<p><u>Par la voie de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation reconstituées (incluant pour certaines du tir sur site homologué) ; - études de cas et/ou de restitutions technico-tactiques. <p><u>Par la voie de la VAE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude du dossier de validation ; - Entretien oral avec le jury ; - Mise en situation, si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - le candidat applique la bonne méthode : <ul style="list-style-type: none"> ▪ la méthode ABC suivi du MARCHE dans le cas d'une seule victime ; ▪ la méthode START –ABC en cas de multiples victimes: triage et traitement rapide ; En cas de multiples victimes : <ul style="list-style-type: none"> - la (les) victimes est (sont) repérée(s) et ses (leurs) blessures sont identifiées ; - le candidat établit les priorités en fonction du nombre de victimes, des blessures rencontrées, de la gravité de leur état et du nombre d'intervenants ; - le candidat est méthodique et utilise un « repère » pour identifier les priorités ; - les détresses vitales et blessures spécifiques sont recherchées en suivant la méthode ABC et reconnues (détresses respiratoires et autres blessures spécifiques : hémorragies, fractures, brûlures, plaies) ; - les gestes de survie immédiats

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
III-2-3 Appréciation de l'état de la (des) victime(s) (suite)			<p>sont réalisés sur une durée restreinte [pas plus de 30 secondes par victime: libération des voies aériennes supérieures (LVAS), garrots et/ou Position Latérale de Sécurité (PLS)] ;</p> <p>- le candidat réagit avec calme et discernement.</p>
III-2-4 Alerte <i>Dans le cadre d'une opération de secours tactiques, l'APRA est amené à alerter les services de secours en transmettant un message structuré sans délai: Compte Rendu Immédiat de Situation (CRIS).</i>	<p>Transmettre un message d'alerte efficient, en respectant la trame, afin de diminuer au maximum les délais de mise en œuvre de la chaîne de secours et de soins</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier, hiérarchiser et transmettre les informations utiles; - donner l'alerte et transmettre un bilan initial aux secours ; - utiliser les éléments de langage professionnel ; - rendre compte de la situation (hiérarchie, forces de l'ordre, client, secours, autorité judiciaire) ; - utiliser le message structuré de type CRIS ; - respecter la trame du message d'alerte ; - effectuer un compte rendu écrit, le cas échéant. 	<p><u>Par la voie de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation reconstituées (incluant pour certaines du tir sur site homologué); - études de cas et/ou de restitutions technico-tactiques. <p><u>Par la voie de la VAE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude du dossier de validation ; - Entretien oral avec le jury ; - Mise en situation, si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - le candidat transmet le message d'alerte au bon moment ; - le candidat alerte les secours sans délai ; - le message est précis et respecte la trame du CRIS ; - le contenu du message est structuré, concis, précis et complet ; - le bilan est correctement réalisé et précisément transmis ; - les éléments de langage professionnels utilisés sont cohérents.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>III-2-5 Réalisation des gestes de secours tactiques</p> <p><i>Dans le cadre d'une opération de secours tactiques, l'APRA intervient en tant que primo-intervenant pour réaliser les gestes de secours tactiques indispensables et déterminants pour la (les) victime(s).</i></p>	<p>Réaliser les gestes de secours tactiques appropriés à l'état de la (des) personne(s) victime(s) pour assurer sa (leurs) survie(s) en appliquant le protocole.</p> <p><i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les différents risques et/ou blessures spécifiques ; - identifier le blessé le plus grave, en cas de multiples victimes ; - mettre en œuvre les actions à entreprendre pour secourir la victime : méthode « MARCHE » ; - apporter les premiers soins dans le véhicule ; - prioriser et mettre en œuvre les conduites à tenir : <ul style="list-style-type: none"> ▪ les procédures de réanimation cardio-pulmonaire (RCP) ; ▪ les procédures de position latérale de sécurité (PLS) ; ▪ les procédures de libération des voies aériennes (LVA) ; <p>et tous autres gestes d'urgence adaptés.</p>	<p><u>Par la voie de la formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation reconstituées (incluant pour certaines du tir sur site homologué) ; - études de cas et/ou de restitutions technico-tactiques. <p><u>Par la voie de la VAE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude du dossier de validation ; - Entretien oral avec le jury ; - Mise en situation, si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - le candidat a bien compris les priorités dans le cadre du secourisme civil (SST, PSC1) et le contexte de la mise en place du secourisme tactique d'urgence ; - la ou les victimes(s) sont prises en charge dans des délais raisonnables ; <p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - a identifié le blessé le plus grave à traiter en priorité dans le cas de multiples victimes ; - applique avec rigueur la méthode de prise en charge d'une (des) victime(s) « MARCHE »: maîtriser les hémorragies (<i>massive bleeding control</i>), libérer les voies respiratoires (<i>airways</i>), maintenir une ventilation efficace (respiration), prévenir la détresse circulatoire (circulation), reconnaître les lésions neurologiques et l'hypothermie (<i>head and hypothermia</i>), préparer l'évacuation (<i>evacuation</i>) ; - le candidat identifie parfaitement les trois urgences vitales (hémorragie, respiration,

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
III-2-5 Réalisation des gestes de secours tactiques (suite)			<p>conscience) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - les risques ou blessures spécifiques sont clairement identifiés, supprimés ou pris en compte en mettant en œuvre les automatismes opérationnels et professionnels adaptés: <ul style="list-style-type: none"> ▪ la détresse respiratoire : procédures de réanimation cardio-pulmonaire (RCP) sans et avec matériel à savoir l'utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE) : préparation à la défibrillation, défibrillation et sécurisation de l'entourage proche de la victime ; ▪ hémorragie de membres/hors membres : méthodes de compression / bandage compressif / seringue hémostatique, arrêter une hémorragie distale et non contrôlable sans garrot et avec garrot en zone non sécurisée ; ▪ fracture ouverte ou fermée ; avec

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
III-2-5 Réalisation des gestes de secours tactiques (suite)			<p>déplacement ou non ; avec hémorragie interne ou extérieure : conduites à tenir en fonctions des fractures (bras, jambes, côtes, bassin, coccyx, fracas du pied, fracas de la main) et/ou en présence d'un traumatisme crânien et/ou du rachis ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ brûlure : étendue de la surface corporelle atteinte (règle de Wallace) et prise en charge rapide des brûlures thermiques, chimiques et électriques. ▪ prise en compte de la douleur (l'échelle des douleurs sur 10) : les positions antalgiques ; ▪ les plaies par balles au thorax (soufflantes, pneumothorax (pansement à valves et pansements trois côtés), pneumothorax compressif (les méthodes de décompression/drain) et hémothorax : / hors thorax, les plaies par couteau; ▪ les blessures dues à une explosion : blasts,

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
III-2-5 Réalisation des gestes de secours tactiques (suite)			brûlures, polycriblages; ▪ l'hypothermie ; - le candidat met en œuvre les procédures de libération des voies aériennes supérieures (LVA), de réanimation cardio-pulmonaire (RCP) et de position latérale de sécurité (PLS) ; - le candidat n'exécute aucun geste aggravant ; - son comportement face à l'évènement est maîtrisé et rassurant.
III-2-6 Surveillance de l'état de la (des) victime(s) et mise en condition pour évacuation <i>Dans le cadre d'une opération de secours tactiques, l'APRA finalise son intervention en maintenant la surveillance de la victime et en transmettant le bilan de surveillance lors de la prise en charge par les services de secours. Il est amené à mettre en condition la (les) victime(s) pour leur évacuation.</i>	Surveiller l'état de la (des) victime(s) à intervalles réguliers pour vérifier que son état ne s'aggrave pas et terminer sa mise en condition en vue de son (leur) évacuation(s) en appliquant le protocole de réévaluation. <i>Par la maîtrise des savoir-faire associés:</i> - appliquer la méthode de réévaluation du (des) victime(s) : « RYAN » : réévaluer (refaire le MARCHE), protéger les blessures notamment oculaires et otorragies, atténuer la douleur, nettoyer et prévenir l'infection ; - réaliser les gestes de secours nécessaires à l'évolution de l'(des) état(s) ; - surveiller de façon continue l'état de la (des) victime(s) ; - contrôler la mise en place du matériel (oxygénothérapie, pansement à valves ...) ; - reporter les informations sur la fiche du carnet de primo-intervenant ;	<u>Par la voie de la formation :</u> - contrôles de connaissances ; - mises en situation reconstituées (incluant pour certaines du tir sur site homologué) ; - études de cas et/ou de restitutions technico-tactiques. <u>Par la voie de la VAE:</u> - Etude du dossier de validation ; - Entretien oral avec le jury ; - Mise en situation, si nécessaire.	- le candidat réévalue l'état de la (des) victime(s) en respectant la méthode RYAN : Réévaluation (Faire un nouveau « MARCHE»), protège les blessures et notamment les yeux (Rinçage oculaire, méchage), Analgésie (Prise en compte de la douleur) et Nettoyage et prévenir l'infection (emballage des plaies après désinfection) ; - la surveillance est complète et permanente ; - le candidat réalise parfaitement les prises de constantes: ▪ la perte de connaissance

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
III-2-6 Surveillance de l'état de la (des) victime(s) et mise en condition pour évacuation (suite)	- réaliser les soins préparatoires à l'évacuation (<i>Tactical Evacuation Care-TEC</i>).		<p>(oui ou non, durée) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la symétrie et la dilatation des pupilles ; ▪ l'orientation dans le temps et dans l'espace ; ▪ la fréquence et l'amplitude respiratoires ; ▪ la saturation pulsée en oxygène ; ▪ la prise de pouls simple radiale, la fréquence cardiaque, sa force et sa régularité ; ▪ la tension artérielle ; ▪ le temps de recoloration cutanée ; ▪ l'aspect de la peau (cyanose, marbrure, pâleur, chaleur ou froid). <p>- le candidat contrôle la mise en place du matériel (fixation, serrage) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ réexaminer un éventuel garrot ; ▪ oxygénothérapie ; ▪ pansement à valves ...